

UN RESEAU D'ACTEURS...

- Services de santé au travail du régime général et du régime agricole
- Services sociaux CRAM ou MSA
- Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP)
- Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
- Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH)
- Services d'appui au maintien dans l'emploi (SAMETH)
- Partenaires sociaux
- Associations spécifiques

... QUI SE MOBILISE POUR :

- Faciliter la détection précoce du risque d'inaptitude médicale
- Accompagner, en concertation avec le médecin du travail, le reclassement professionnel d'un salarié menacé d'inaptitude médicale à son poste de travail
- Analyser la situation
- Rechercher et identifier des solutions adaptées pour le maintien dans l'emploi
- Aider à la mise en œuvre d'actions spécifiques (aménagement de la situation de travail, compensation de la lourdeur du handicap, aide technique et humaine...)

NOUS CONTACTER

Dispositif de maintien dans l'emploi

Coordinatrice : PELLEGRIN Gaëlle
Assistante : VÉLU Anne Carole

46 Rue de la télématique - BP 701
42950 SAINT ETIENNE Cedex 9
04.77.92.83.79, maintien@elobs.com



DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI
DES SALARIES HANDICAPES
EN RHONE ALPES

COORDINATION DE LA LOIRE

MANIFESTATION

MARDI 13 NOVEMBRE 2007

Dans le cadre de la 11^{ème} semaine pour
l'emploi des personnes handicapées

COMMENT GERER L'INAPTITUDE MEDICALE ?

Les outils du maintien
dans l'emploi
et du reclassement
professionnel.

« Croiser les expériences et les
pratiques des entreprises, des
opérateurs et des acteurs
institutionnels. »

« Identifier des solutions pour
gérer l'inaptitude médicale, en tirant
le meilleur parti des partenariats
existants. »



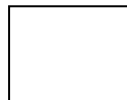
ELO / DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI

Gaëlle PELLEGRIN

46 Rue de la Télématique

BP 701

42950 SAINT ETIENNE Cedex 9



Conférence, Cas pratiques, Débats
MARDI 13 NOVEMBRE 2007, dès 14h45
à la Cité des Entreprises – Le Forum

16 bd de l'Etivallière – Saint Etienne
Tél. : 04 77 92 89 89 / www.citedesentreprises.org

PRE-PROGRAMME

14h45 Accueil

15h00 « Inaptitude médicale, obligation de reclassement et articulation des acteurs » avec des représentants de la CRAM, de la DDTEFP, d'organisations professionnelle et syndicale, d'un service de santé au travail, de l'Agefiph Rhône-Alpes et la coordinatrice du dispositif de maintien dans l'emploi.

16h00 Débats et synthèse de la conférence

16h30 Pause

17h00 « L'aménagement de poste au service du maintien dans l'entreprise : un mythe ou une réalité ? »

- * Témoignage de l'entreprise TS Cable, Groupe OMERIN
- * Projection vidéo d'un aménagement au sein d'une exploitation agricole

17h20 « La formation au service du reclassement dans l'entreprise »

- * Témoignage de l'entreprise DUPONT POWDER COATINGS FRANCE sur la mise en place d'un contrat de rééducation professionnelle

17h40 « Le reclassement externe d'un salarié déclaré inapte : quels rôles pour l'entreprise ? »

- * Témoignages de professionnels autour de reconversions réussies

18h00 Synthèse des cas pratiques

18h20 Conclusion

**Les échanges se poursuivront
autour d'un cocktail**

FICHE PRATIQUE A CONSERVER

**UNE MANIFESTATION,
MAIS SURTOUT
UN RESEAU DE COMPETENCES
POUR REpondre A VOS QUESTIONS**
Tél. 04 77 92 83 79

Comment agir précocement pour éviter des licenciements pour inaptitude médicale ?

Quelles sont les aides mobilisables pour reclasser un salarié ou compenser un handicap ?

Quelles attitudes adoptées face à des restrictions d'aptitudes ?

Quels sont les outils du maintien dans l'emploi ?

Quelles actions mettre en œuvre pour éviter les ruptures socio-professionnelles, personnelles, etc ... ?

Quels sont les enjeux d'une action de maintien dans l'emploi ?

Un salarié maintenu dans l'emploi, c'est une compétence maintenue pour l'entreprise, c'est une motivation maintenue pour le salarié.

COUPON REPONSE

Société / Organisme :

Melle, Mme, M. :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Email :

Ne participera pas

Participera :

- à la conférence (15h - 16h30)
- aux cas pratiques (17h - 18h30)
- au cocktail

Sera accompagné (é) de :

Melle, Mme, M. :

Fonction :

Merci de nous retourner votre réponse :

Par retour de ce coupon réponse,
Par fax au 04 77 74 94 75

➔ Vos collaborateurs et les membres de vos équipes sont les bienvenus